



## livraison non conforme à la commande

Par **mourlon**, le **19/06/2009** à **10:27**

En Janvier 2009 ,Je commande\* 1 canapé + un fauteuil assorti (paiement une partie à la commande le reste à la livraison) Mars ,livraison ,le canapé est conforme ,mais le fauteuil et défectueux que je retourne et indique la raison sur le bon de livraison.En mai le fauteuil nous est relivré mais de nouveau non conforme donc retourné au commerçant.A chaque fois, Je dois téléphoner pour signaler le problème et m'inquiéter des suites à résoudre celui-ci. Après mon dernier appel du 17 juin 2009 Je demandais une livraison du fauteuil avant la fin juin ou un remboursement du fauteuil.Au dire du commerçant; le remboursement pas question et la livraison du fauteuil pour fin septembre 2009. Que dois-je faire et quel recours puis-je avoir? Merci des réponses. Raymond Mourlon  
\*La commande totale a été réglée.

Par **jeetendra**, le **19/06/2009** à **11:01**

bonjour, contactez l'Association Ufc-que choisir, la dgccrf, adresses ci-dessous, ils vous aideront dans votre différent avec ce vendeur de meubles, courage à vous, cordialement

UFC - Union Fédérale des Consommateurs  
Section départementale  
13 rue Neuve  
93140 BONDY  
Tél : 01.48.49.16.45

CCRF du 93  
Pôle administratif l'Européen-Hall B  
5-7, promenade Jean Rostand  
93000 BOBIGNY  
Tél.: 01 48 96 26 00  
Mél : ud93@dgccrf.finances.gouv.fr

Par **mourlon**, le **19/06/2009** à **11:20**

Merci pour l'information rapide amicalement R. mourlon

Par **jeetendra**, le **19/06/2009** à **11:27**

de rien, bonne journée à vous